

10. Plaintes

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données Personnelles. La plainte peut être :

- Déposée au siège de l'institution Rue 6.076 Aïdjèdo Cotonou
- Adressée (mail uniquement) à l'adresse : **contact@apdp.bj**

Ceci est sans préjudice d'un recours devant un tribunal compétent.

Date